



SOUTENIR LES VOIX FÉMINISTES

un enjeu de **démocratie**
et de paix pour l'**Europe**



CONTEXTE

Depuis plusieurs années, l'espace civique se rétrécit de manière alarmante. Cette tendance, observable dans toutes les régions — y compris au sein de l'Union européenne —, se manifeste par des restrictions juridiques, politiques et administratives, des campagnes de désinformation et de dénigrement, des attaques ciblées, des poursuites judiciaires abusives, un climat de surveillance accrue et une insécurité financière inédite.

Les organisations les plus touchées sont les OSC féministes et de défense des droits des femmes, les associations environnementales, de défense des minorités et des groupes vulnérables, ainsi que les défenseur·euses des droits humains. Pourtant, ces acteurs et actrices sont précisément celles et ceux qui œuvrent en première ligne pour la démocratie et les valeurs de l'UE. Leur existence même est remise en cause, notamment par la contestation systématique des financements qui leur sont alloués.

Ce climat d'attaques ne menace pas seulement les organisations visées, mais aussi les fondements mêmes de la démocratie. Une société civile robuste n'est pas optionnelle dans une démocratie saine. Elle est un pilier indispensable. Les OSC remplissent des fonctions critiques de contre-pouvoir, en portant des voix diversifiées dans le débat politique, en soutenant les personnes vulnérables ou exclues, et en défendant les droits fondamentaux. Sans elles, la démocratie perd son équilibre et sa légitimité.

Parmi elles, les organisations féministes jouent un rôle central dans la défense des droits humains, la promotion de l'égalité de genre, la prévention des violences sexistes et sexuelles, et la consolidation de sociétés justes, inclusives et démocratiques. Pourtant, dans un contexte mondial de recul de l'espace civique, de recul des droits des femmes (de backlash¹), et de coupes budgétaires massives dans l'aide publique au développement (APD), ces actrices clés sont aujourd'hui menacées dans leur existence même.

Alors que les mouvements anti-droits voient leurs financements augmenter et consolident leur influence à différentes échelles², les organisations féministes restent structurellement sous-financées, recevant moins de 1 % de l'APD mondiale³, et manquent de soutien durable et adapté.

Face à cette situation alarmante, les négociations du prochain Cadre Financier Pluriannuel (2028-2034) offrent à l'Union européenne une opportunité majeure de traduire concrètement ses engagements en faveur de l'égalité de genre.

Dans les faits, cela signifie - tant pour son action intérieure qu'extérieure - :

- Reconnaître le rôle essentiel des organisations féministes dans le renforcement des démocraties
- Leur garantir un financement pérenne et adapté.

Coordonné par l'Alliance Féministe Francophone (AFF) avec près de quarante activistes d'Afrique de l'Ouest, de la région SWANA et d'Europe, ce document souligne l'impact transformateur des organisations féministes, tout en exposant les défis majeurs qu'elles rencontrent aujourd'hui.

Il formule des recommandations précises pour la création de financements européens dédiés à ces organisations. Une telle initiative comblerait les lacunes actuelles, renforcerait la résistance face aux attaques contre les droits, et affirmerait le leadership de l'UE en matière de démocratie, de droits humains et d'égalité de genre, ainsi que son soutien essentiel à la société civile.



Dédier des financements aux organisations féministes: une nécessité pour l'Union européenne.

Les organisations féministes en première ligne

Les organisations féministes sont des leviers essentiels de transformation sociale. Elles œuvrent pour des sociétés plus démocratiques, inclusives et justes, tout en résistant aux attaques contre l'égalité de genre, et les droits sexuels et reproductifs. Sur le terrain, elles accompagnent les survivantes de violences, mènent des actions de plaidoyer et pallient les carences des dispositifs publics.

En contexte de crise — conflits, urgences humanitaires ou défaillances étatiques —, elles maintiennent l'accès aux services essentiels (santé, éducation, prévention des violences) et soutiennent l'émancipation des femmes et des filles, notamment au sein des communautés marginalisées. Elles garantissent aussi leur participation à la vie publique et politique.

Ces organisations font partie des premières à intervenir sur le terrain, mais font face à des enjeux de sécurité croissants allant des violences en ligne, aux campagnes de diffamation, aux menaces, aux arrestations arbitraires, à la répression directe et aux assassinats ciblés. Elles sont aujourd'hui en première ligne des résistances face aux mouvements réactionnaires et aux offensives anti-droits, en Europe comme ailleurs. Pourtant, les mécanismes de protection existants restent souvent inadaptés, difficiles d'accès ou méconnus.

Protéger les activistes féministes, c'est défendre la démocratie. Leur sécurité conditionne non seulement leur action, mais aussi la capacité des sociétés à résister aux dérives autoritaires. La reconnaissance et la protection des défenseuses des droits humains doivent devenir un pilier central de l'engagement européen pour l'égalité et l'État de droit.



L'impact transformateur de projets financés par l'UE : les voix des activistes féministes francophones

BÉNIN : LEVÉE DES TABOUS, MOBILISATION DES JEUNES, CRÉATIONS D'ALLIANCES

“ Le projet Menstru'Actions agit pour la dignité menstruelle dans plusieurs villes du Bénin et [est] soutenu par des fonds européens. [Il] a permis d'ouvrir un espace de dialogue inédit dans plusieurs villes du Bénin, sur un sujet encore très stigmatisé. Il a aussi favorisé la montée en visibilité de jeunes activistes féministes, notamment en dehors des grandes capitales. Cela montre que lorsqu'il y a un soutien structuré, respectueux des dynamiques locales, et centré sur les droits, les résultats peuvent être réellement transformateurs : levée de tabous, mobilisation de jeunes, travail intergénérationnel, alliances nouvelles entre militantes. Je suis convaincue que des dizaines d'autres initiatives tout aussi pertinentes ne voient jamais le jour, faute de financement. L'UE a un rôle essentiel à jouer pour maintenir cet espace de liberté, de parole et d'action féministe, surtout dans les contextes où ces droits sont en recul ou instrumentalisés.”

FRANCE : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

“Avec le projet «No means No», nous avons développé quelques ateliers spécifiques d'autodéfense à destination de femmes en situation de handicap- elles sont particulièrement ciblées par les violences de genre et liées à leur handicap. J'ai pu moi-même bénéficier de la formation pour adapter les outils ce qui permet à notre association de réellement inclure toutes les femmes aux ateliers d'autodéfense féministe”

TCHAD : RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE, SENSIBILISATION SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

“Bien que le financement fût insuffisant, cela a permis à notre organisation de renforcer la capacité économique de 15 femmes vulnérables (mères célibataires et filles-mères) à travers une formation en couture et procéder à leur réinsertion socio-économique en leur octroyant un kit d' équipements de réinsertion (machine à coudre, merceries, tables de coupe, tabourets etc..). En plus de la formation en couture, ces femmes ont été formées en alphabétisation afin de mieux organiser leurs activités. Les revenus générés par leurs activités ont permis de prendre en charge les besoins de base (scolarité, nourritures, vêtements, soins de santé etc.) de la famille, en particulier ceux des enfants et des personnes âgées. Grâce aux campagnes de sensibilisation contre les VBG et une synergie d'action avec les hommes et les autorités locales en tant que détenteur de pouvoir de décision et garant des intérêts de la population, on assiste à une amorce de changement de mentalités et de perceptions vis-à-vis des VBG.”

TOGO : PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

“En tant qu'actrice engagée dans la promotion des droits sexuels et reproductifs des jeunes, j'ai observé l'impact positif de la stratégie GAP III de l'Union européenne, notamment à travers son soutien aux initiatives alignées avec les priorités nationales en matière de santé et d'égalité de genre. Même si je n'ai pas directement mené un projet financé par l'UE, plusieurs actions de plaidoyer [...] ont été facilitées par l'environnement favorable promu par l'UE. Ce soutien contribue à ouvrir la voie à des changements systémiques et durables.”

Soutenir l'égalité de genre et les organisations féministes : un choix stratégique pour l'Union européenne

UN ENJEU DÉMOCRATIQUE ET SÉCURITAIRE

La réduction drastique des financements internationaux affaiblit les organisations féministes et de défense des droits humains, pourtant pivots de la résistance démocratique. Ce désengagement financier est exploité par des régimes autoritaires pour renforcer leur contrôle, délégitimer la société civile et attaquer en priorité les droits des femmes et des minorités.

Soutenir les OSC féministes, en Europe comme ailleurs, revient à renforcer les premiers remparts contre l'autoritarisme, les restrictions des libertés et les politiques discriminatoires. Leur ancrage local, leur capacité de mobilisation rapide et leur rôle de veille et de plaidoyer en font des actrices incontournables pour prévenir les conflits et stabiliser les sociétés — là où les approches purement sécuritaires ou militarisées échouent.

Une stratégie européenne centrée uniquement sur les enjeux économiques et sécuritaires ne peut apporter de solutions durables aux crises. À l'inverse, les organisations féministes construisent un modèle de société fondé sur la démocratie, l'État de droit et les droits humains.

UN ENJEU DE CRÉDIBILITÉ ET DE COHÉRENCE

L'égalité de genre est une valeur fondatrice de l'Union européenne, ancrée dans ses traités et réaffirmée par des stratégies comme la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2020-2025) et les Plans d'action genre (GAP). Pourtant, sans soutien financier substantiels, ces engagements risquent de rester lettre morte. L'affaiblissement des organisations féministes menace directement la crédibilité de l'UE et des décennies de lutte pour l'égalité.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE : NE PAS INVESTIR CLAIREMENT DANS LES ORGANISATIONS FÉMINISTES A UN COÛT

Au niveau interne : D'après une enquête européenne réalisée en 2024⁷, **la violence basée sur le genre coûte 366 milliards d'euros par an à l'Union européenne**, en prenant en compte les coûts médicaux, judiciaires, la perte de productivité et les impacts sociaux. Soutenir les organisations féministes travaillant à leur prévention, et leur permettre de développer des actions de sensibilisation, est un moyen de réduire significativement les coûts des conséquences de la violence supportés par les Etats : coûts médicaux, législatifs, pertes de production, coût social et incidence sur les enfants.

Au niveau externe: Un récent rapport d'ODI⁸ révèle comment l'engagement de l'UE en faveur du développement mondial génère des retombées substantielles pour sa prospérité économique. Les investissements en APD de l'UE aident les pays bénéficiaires à réduire les barrières commerciales, à améliorer leurs infrastructures et à stabiliser leurs économies, créant ainsi des marchés plus ouverts et plus accessibles pour les biens et services de l'UE. Il en va de même avec l'égalité de genre. La Banque européenne d'investissement (BEI) indique que **la prise de mesures visant à promouvoir l'égalité de genre pourrait ajouter 13 000 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici 2030** (BEI, 2024⁹).

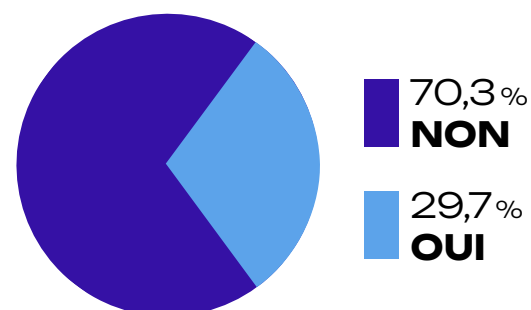
2 Repenser les financements pour les organisations féministes

Partenariats avec l'UE et accès aux financements : l'expérience des OSC féministes francophones

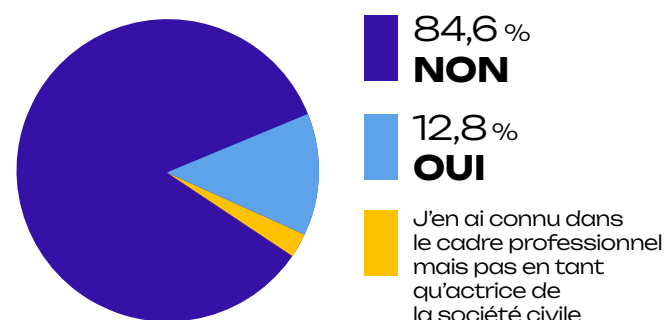
Une consultation menée en 2025 par l'Alliance Féministe Francophone auprès d'une quarantaine d'activistes féministes francophones de 14 pays d'Afrique, d'Europe et de la région SWANA révèle plusieurs **difficultés d'accès (voire la non-inclusion) aux mécanismes de prise de décision de l'UE et de dialogue avec les OSC.**

Ces mécanismes varient fortement d'un pays et d'une délégation européenne à l'autre.

AVEZ-VOUS DES LIENS AVEC LES DÉLÉGATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE DANS VOTRE PAYS ?



CONNAISSEZ-VOUS L'EXISTENCE DES « GENDER FOCAL POINTS » OU DES RÉFÉRENTES ÉGALITÉ DE GENRE AU SEIN DES DÉLÉGATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE DANS VOTRE PAYS ?



L'enquête souligne la nécessité pour l'UE de faire évoluer ses partenariats avec les OSC en intégrant pleinement une approche intersectionnelle.

Par exemple, l'UE gagnerait en transparence et redevabilité à amplifier l'implication de la société civile, et notamment des OSC féministes, dans ses dialogues bilatéraux avec les pays partenaires. Les consultations société civile menées par l'UE restent majoritairement centrées sur des organisations internationales et des partenaires habituels, au détriment des structures féministes locales, informelles ou de petite taille, notamment en zones rurales ou issues de groupes sous-représentés. Or, ces OSC interviennent à l'intersection de nombreux enjeux — droits humains, participation politique, cohésion sociale ou prévention des conflits et sécurité. Elles agissent également dans des domaines tels que le changement climatique ou le développement économique. Leur contribution demeure insuffisamment reconnue, au risque de produire des politiques déconnectées des réalités du terrain.

La barrière linguistique ainsi qu'un langage institutionnel et technique complexes sont pointés par les activistes féministes francophones comme autres facteurs restreignant leurs interactions avec l'UE et leur accès à l'information, aux réseaux et aux plateformes souvent dominés par l'anglais (c'est le cas par exemple pour de nombreux appels à projets, restant inaccessibles en langue locales). Ces obstacles peuvent renforcer le sentiment d'un décalage entre les priorités européennes et les réalités locales.

Enfin, de nombreuses activistes soulignent la **difficulté, voire l'impossibilité, d'accéder aux financements européens** en raison de procédures lourdes, de temporalités limitées et d'exigences administratives et d'indicateurs de performance peu adaptés aux contextes locaux. Ces mécanismes peuvent engendrer une concurrence artificielle entre organisations et des projets déconnectés des besoins réels et des dynamiques locales.

TÉMOIGNAGE EN GUINÉE:

“Pour moi, en tant qu'activiste féministe engagée sur le terrain, il est évident que l'accès aux financements européens reste un véritable parcours du combattant pour nos organisations. Pourtant, notre travail est essentiel, et on ne devrait pas avoir à se battre deux fois – une fois pour nos droits, et une autre pour trouver les ressources qui nous permettent de les défendre. [...] Trop souvent, les appels à projets sont écrits dans un langage technocratique, rempli de jargon, qui décourage ou exclut d'emblée les petites structures. Beaucoup d'organisations féministes sont autogérées, bénévoles ou avec peu de moyens. Nous n'avons pas toujours le temps ni les ressources pour monter des dossiers complexes avec des exigences administratives lourdes. Il faut simplifier ces processus, les rendre plus humains, plus proches de nos réalités.[...] si l'Europe veut réellement soutenir les luttes féministes, elle doit repenser sa manière de financer : en partant des besoins des organisations, en écoutant nos voix, et en nous donnant les moyens d'agir, pas seulement en théorie, mais concrètement.”

TÉMOIGNAGE AU MAROC :

“Dans nos échanges avec l'Union européenne, l'une des principales difficultés rencontrées réside dans l'accès formel aux financements. Bien que les opportunités soient nombreuses à travers les appels à projets, le processus demeure extrêmement complexe pour de nombreuses associations locales. La charge administrative liée à la constitution des dossiers, les exigences techniques en matière de planification et de gestion budgétaire, ainsi que la nécessité d'un cofinancement posent un réel obstacle, notamment pour les structures de petite ou moyenne taille. De plus, la langue des documents officiels, souvent rédigés en français ou en anglais avec une terminologie institutionnelle, rend leur compréhension difficile pour des acteurs qui ne disposent pas des ressources humaines ou linguistiques nécessaires. À cela s'ajoute un manque d'accompagnement technique et d'information ciblée, en particulier pour les associations situées en dehors des grands centres urbains.”

TÉMOIGNAGE AU LIBAN :

“On n'est jamais prises en considération ou invitées comme nous sommes un collectif, et non pas une organisation officiellement enregistrée.”

Pratiques inspirantes de financements féministes

Face au sous-financement chronique et aux autres défis rencontrés par les organisations féministes sur le terrain, plusieurs initiatives ont vu le jour en Europe et à l'international, pour rendre les financements plus accessibles à la société, efficaces, souples et adaptés aux besoins et aux réalités.

LES FONDS FÉMINISTES : DES INTERMÉDIAIRES À L'EXPERTISE UNIQUE

Ce sont des **mécanismes innovants créés par et pour les militantes féministes** issues du mouvement des femmes afin de soutenir durablement les organisations féministes. Fondés sur des valeurs de solidarité, de confiance, de transparence et d'inclusion, ils financent les organisations féministes de manière souple, flexible et durable, leur permettant de se développer et de pouvoir anticiper leurs actions.

Au-delà des subventions, les **fonds féministes accompagnent les organisations** dans le renforcement de leurs capacités, facilitent les alliances, portent un plaidoyer stratégique et promeuvent une philanthropie féministe auprès des bailleurs privés et publics. Ces fonds comblent le fossé entre grands bailleurs et organisations de terrain, en apportant un soutien crucial que les grands bailleurs peuvent trouver difficile à mettre en œuvre.

Loin de simplement canaliser des fonds, les **organisations féministes qui gèrent ces financements – en tant que membre de l'écosystème féministe – sont elles aussi des actrices de transformation sociale**. Elles connectent, défendent et interprètent des contextes locaux et permettent aux organisations de terrain d'accéder à des financements et à des systèmes de soutien. Contrairement aux grands bailleurs, elles ont l'agilité politique et administrative – et les relations – pour faire des petites subventions flexibles, souvent à court préavis.

Une de leurs forces majeures est de construire et de maintenir la confiance avec les organisations locales. Là où **les exigences, les lourdeurs, les barrières linguistiques et les divergences de valeurs freinent la relation avec de grands bailleurs, les fonds féministes facilitent le développement de relations de confiance, proximité et compréhension mutuelle**.

Les fonds féministes jouent un rôle crucial pour élever les voix locales dans les écosystèmes de financement mondiaux, et permettent aussi à ces voix de se faire entendre directement dans ces espaces. Ils gèrent souvent des fonds de réponse rapide, pouvant contourner les longs cycles de subvention et privilégier les financements de fonctionnement flexibles, essentiels en contexte de crise.

Souvent, les **fonds féministes sont les seuls à financer des secteurs jugés controversés ou à risque, assumant les risques que d'autres refusent, tout en reconnaissant que les véritables risques sont pris par les activistes sur le terrain**. Enfin, ils favorisent un flux de redevabilité envers les communautés qu'ils soutiennent et envers les bailleurs, promouvant un modèle de mutualisme et de responsabilité partagée.

Equipop¹¹

Depuis 2020, Equipop est un **fonds féministe** qui accorde environ une centaine de subventions par an allant de 2000 à 150 000 Euros dans 12 pays pour un encours de 8,5 millions d'euros. Plus de 150 organisations féministes ont bénéficié d'un soutien depuis sa création, la grande majorité ayant reçu un soutien financier pluriannuel et diversifié.

Ce soutien financier est couplé à un accompagnement technique à la carte, ainsi qu'au renforcement du pouvoir d'agir collectif, axe d'intervention particulièrement important pour l'association.

En mettant à disposition des mouvements féministes des financements sécurisés et flexibles dans le respect d'une approche féministe des financements. Cela se traduit entre autres par le fait de :

- limiter la mise en concurrence des organisations entre elles, grâce à la mise en place d'appels à manifestation d'intérêt restreints ;
- développer des partenariats stratégiques et de confiance alimentés par un dialogue régulier entre les organisations partenaires et Equipop ;
- faciliter l'accès à des financements adaptés aux différents besoins des organisations, y compris à leurs frais de fonctionnement à travers la mise en place de 4 dispositifs financiers.

Différents dispositifs financiers sont mis à la disposition des organisations féministes comme le Fonds Partenariat Stratégique, le Fonds Développement organisationnel, Fonds EllesAct (fonds ponctuels), Fonds CollectivAct.

Le Fonds pour les femmes en Méditerranée (FFMed¹⁰)

Le Fonds pour les femmes en Méditerranée (FFMed) est le **1er fonds féministe français**.

Créé en 2008 par des activistes féministes issues de plusieurs pays de la Méditerranée, il agit, depuis sa création, pour renforcer le mouvement des femmes à travers le bassin méditerranéen, en :

- **Finançant le mouvement des femmes** : allouer des ressources financières directes aux associations de femmes en Méditerranée pour qu'elles puissent agir librement, innover et défendre leurs droits ;
- **Consolidant les jeunes femmes leaders** : renforcer les compétences et la confiance des jeunes femmes militantes à travers des programmes développés par ses fondatrices, comme la Formation féministe en intelligence collective, afin qu'elles deviennent des actrices incontournables du changement social et politique ;
- **Rassemblant les organisations** : créer des espaces de rencontre et de solidarité entre les associations pour fédérer, co-construire les stratégies et agir ensemble contre les inégalités et les violences ;
- **Portant la voix des femmes** : interpeller les institutions, les fondations privées et les décideur·euses pour plaider pour des budgets accrus et des politiques publiques ambitieuses en faveur des droits des femmes ;

En Méditerranée, les contextes varient, mais les luttes sont partagées.

Le FFMED soutient les femmes qui, collectivement, transforment la société vers plus de justice, d'égalité et d'harmonie, tant sur le plan social, économique que politique.

Depuis sa création, le FFMED a soutenu plus de 1300 initiatives féministes dans 21 pays du pourtour méditerranéen.

Fort de son ancrage local et de son réseau de conseillères engagées sur le terrain, il identifie et soutient prioritairement les petites organisations féministes de la région — celles qui, souvent invisibilisées, ont le plus besoin d'un appui flexible, réactif et durable.

DES INITIATIVES ÉTATIQUES TRANSFORMATRICES

En France, le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF), lancé en 2020, constitue une référence. Initialement doté de 120 millions d’euros à son lancement le 15 juillet 2020, il a finalement mobilisé 134 millions d’euros pour financer les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France. Le mécanisme privilégie les financements pluriannuels flexibles et l’accompagnement technique, générant des impacts mesurables : renforcement de 67% des capacités organisationnelles et augmentation de 45% de la participation politique des femmes dans les zones d’intervention. Féministes en Action¹², une initiative soutenue dans le cadre du FSOF, a permis de financer 270 subventions pour un montant de plus de 7 530 000 € avec des subventions de 20 000 à 250 000 euros sur 4 ans, dans 31 pays, ainsi que de proposer un accompagnement de proximité aux partenaires du projet (renforcement de capacités, formations, diagnostics organisationnels, mises en réseau, etc). Le maintien de ce type de financement – s’inscrivant dans diplomatie féministe portée par la France – est essentiel pour permettre aux organisations de se concentrer sur leurs missions plutôt que sur la recherche constante de financement.

Aux Pays-Bas, l’ancien Fonds Égalité des Chances néerlandais (2018-2021) confirma cette logique avec 89% de taux de réussite des projets financés via des mécanismes simplifiés. Il fut malheureusement fermé à la suite du changement de gouvernement.

Au Canada, lancé en 2019, Equality Fund¹³ est l’un des plus ambitieux fonds mondial dédié à l’égalité de genre, inspiré et géré par des féministes, en collaboration avec les mouvements féministes à travers le monde. Basé au Canada, il comptabilise en 2025, un transfert 100 millions de dollars à 1 800 organisations dans 100 pays à travers des financements flexibles et non restrictifs aux organisations et collectifs qui défendent les droits des femmes, des filles et des minorités.

DES CAPACITÉS EUROPÉENNES EXISTANTES : L’EXPÉRIENCE DU PROGRAMME CERV

Au niveau européen, le programme CERV démontre que l’UE dispose déjà de mécanismes plus souples et adaptés aux besoins de la société civile. Le programme CERV-DAPHNE autorise notamment la redistribution de fonds aux organisations qui n’auraient pas forcément les capacités de postuler à des financements européens. Les appels intermédiaires CERV-DAPHNE ont ainsi permis de redistribuer 12 millions d’euros à 240 organisations de base en 2023-2024, avec des procédures allégées et des montants de 20 000 à 60 000 euros. Cependant, des limites apparaissent tels que les cycles courts (18 mois), le co-financement obligatoire (10%), le peu de frais de fonctionnement financés et la complexité administrative persistante (s’adresse uniquement à des associations légalement enregistrées).

SYNTHÈSE DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT : PROBLÈMES ET BONNES PRATIQUES

CATÉGORIE	PROBLÈMES IDENTIFIÉS	BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES
CYCLES ET DURÉE	Cycles de financement trop courts	Financement pluriannuel
EXIGENCES ADMINISTRATIVES	Cofinancement obligatoire, reporting excessif	Pas de cofinancement nécessaire; procédures simplifiées biligues/multilingues avec accompagnement technique inclus
FLEXIBILITÉ	Impossibilité de rétrocéder des fonds aux organisations de terrain	Flexibilité budgétaire, administrative et dans le transfert de fonds, accompagnement technique
OPPORTUNITÉS INEXPLIOTÉES	S’appuyer sur les fonds féministes expérimentés en intermédiation de fonds (en Europe et hors Europe).	

Améliorer les financements pour l’égalité de genre et les organisations féministes dans le prochain CFP 2028-2034

L’ENJEU À MAINTENIR UNE PROPOSITION DE BUDGET AMBITIEUSE

En juillet 2025, la Commission européenne a présenté sa proposition de budget pour la période 2028-2034. Dans un contexte mondial marqué par un recul des droits des femmes et une dé-priorisation de l’égalité de genre, l’UE doit réaffirmer ses engagements. Pourtant, en supprimant les cibles transversales de genre dans le **nouvel instrument financier d’action extérieure** (Global Europe), la Commission envoie un signal de désengagement et réduit la visibilité du soutien financier à l’égalité.

L’UE s’était engagée, via son Plan d’action pour l’égalité de genre (GAP II et GAP III), à ce que 85 % de ses actions extérieures intègrent l’égalité comme objectif principal ou significatif (DAC 1). Le NDICI-Global Europe avait même renforcé cet engagement : au moins 5 % des actions devaient avoir l’égalité de genre comme objectif principal (DAC 2)¹⁴. Comme le souligne un rapport d’ODI¹⁵, ces cibles ont eu un impact positif, en renforçant la sensibilisation et l’intégration de l’égalité dans les actions de l’UE et son rôle de leader mondial en la matière. Leur abandon, envisagé dans le nouveau cadre financier, serait une régression majeure.

Concernant l’action intérieure de l’UE et le volet AgoraEU, la proposition de la Commission européenne de doubler le budget du volet CERV+ dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) marque un engagement politique fort en faveur des droits fondamentaux. Ce programme a permis aux OSCs européennes de promouvoir l’égalité, de lutter contre les discriminations et de renforcer des sociétés ouvertes, démocratiques et fondées sur les droits, dans le respect de l’État de droit.

Cependant, même doublé, le budget du CERV+ reste modeste : avec 3,593 milliards d’euros alloués sur un total de 8,58 milliards pour AgoraEU, il ne représente que 0,18 % du CFP global (près de 2 000 milliards d’euros). Cette augmentation reste insuffisante face à la demande. Selon le rapport 2024 de la Commission européenne sur la Charte des Droits Fondamentaux¹⁶, certains appels CERV+ sont si sur-souscrits que seuls 8 % à 17 % des projets sont financés, laissant jusqu’à 92 % des initiatives alignées sans soutien. Entre 2021 et 2023, le taux de réussite global du programme était de 30 %. La Commission souligne que « de nombreuses candidatures excellentes ne peuvent être financées en raison de contraintes budgétaires ». Une enquête de l’Agence des droits fondamentaux de l’UE (2023) révèle que 75,4%¹⁷ des OSC actives dans les droits fondamentaux et la démocratie craignent que le manque de financement et les coupes budgétaires ne menacent leur travail.

Dans ce contexte de crises multiples, il est essentiel de garantir des ressources suffisantes aux organisations de la société civile qui travaillent au quotidien pour faire avancer l’égalité de genre et promouvoir les droits des femmes et des minorités.

Nos recommandations en vue du prochain CFP (2028-2034)

1 GARANTIR DES FINANCEMENTS POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LES ORGANISATIONS FÉMINISTES

• **Aligner le CFP 2028-2034 sur la Stratégie pour l'égalité de genre et le futur GAP IV**, avec des ressources suffisantes pour leur mise en œuvre.

• **Intégrer une budgétisation sensible au genre** à toutes les étapes du CFP (planification, mise en œuvre, évaluation).

ACTION INTÉRIEURE (AgoraEU)

• **Augmenter le budget de CERV+** tel que proposé par la Commission pour soutenir le rôle clé des organisations de la société civile dans la démocratie¹⁸.

• **Assurer une répartition équitable des financements CERV+**, le volet égalité et Daphne étant sous-financés¹⁹.

ACTION EXTÉRIEURE (INSTRUMENT EUROPE GLOBALE)

• Réintroduire des **cibles budgétaires** claires :

- 85 % de l'APD pour des projets intégrant l'égalité de genre (CAD1/CAD2 OCDE).
- 20 % pour des projets ayant l'égalité de genre comme objectif principal (CAD2 OCDE).
- 5 % pour les mouvements, réseaux et organisations féministes.

• **Renforcer le mécanisme ProtectDefenders.eu**, en assurant des fonds de réponse rapide pour la protection des défenseuses

2 GARANTIR DES MODALITÉS DE FINANCEMENT FLEXIBLES, PLURIANNUELLES ET DURABLES DES OSC EN EUROPE ET HORS EUROPE

• **Garantir des financements de structure** afin de soutenir la capacité opérationnelle, la résilience institutionnelle et la flexibilité des organisations.

• **Mettre en place des financements pluriannuels** pour garantir la stabilité et la planification à long terme.

• **Augmenter les rétrocessions** pour que les fonds atteignent directement les organisations et fonds féministes locaux

• **Développer des indicateurs de mesures d'impact adaptés** au travail de la société civile féministe mesurant à la fois les résultats immédiats et les changements systémiques en impliquant les bénéficiaires dans la définition du succès d'un projet.

3 RENFORCER L'APPROCHE INTERSECTIONNELLE ET INCLUSIVE DANS L'ACTION DE L'UE

• Maintenir **une approche intersectionnelle** dans l'allocation des budgets.

• **Réduire les inégalités d'accès aux financements**, notamment dans les régions sous-financées, y compris les zones francophones.

4 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC L'ÉCOSYSTÈME FÉMINISTE

• Renforcer les **partenariats avec les fonds féministes**

• Soutenir les **solidarités et les alliances entre organisations féministes**

• Assurer l'organisation d'espaces d'échange réguliers avec les organisations féministes au sein de l'UE

• Garantir la participation des **organisations féministes dans les consultations organisées par les délégations de l'UE** et le processus du CLIP.

Notes

¹ Le "Backlash" contre les droits des femmes désigne l'action coordonnée de mouvements conservateurs, masculinistes et anti-droits qui réagissent violemment aux avancées féministes et cherchent à faire reculer les droits des femmes et des droits humains. Ce phénomène, théorisé par Susan Faludi, se manifeste par des stratégies politiques, juridiques, médiatiques et sociales visant à contester, restreindre ou annuler les progrès en matière d'égalité de genre et de droits humains. Plus d'informations ici : Rapport, "Droits des femmes : combattre le « backlash » Equipop & Fondation Jean Jaurès, 2023 <https://equipop.org/wp-content/uploads/2025/03/rapport-backlash-Equipop-FondationJeanJaures.pdf>

² Rapport "The next wave", European Parliamentary Forum for SRR, 2025

³ Policy Brief "From talking to walking: Using feminist foreign policy to fund feminist organising", The Foundation for European Progressive Studies (FEPS) - Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) - Walking the Talk, 2024

Where is the money for feminist organizing ?, AWID, 2021 https://www.awid.org/sites/default/files/2022-01/AWID_Research-WITM_Brief_ENG.pdf

⁴ Communication "Feuille de Route pour les droits des femmes", Commission européenne, mars 2025 https://commission.europa.eu/document/0c3fe55d-9e4f-4377-9d14-93d03398b434_en ; Annexe de la Feuille de Route pour les Droits des Femmes, "Déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre", Commission européenne, mars 2025 https://commission.europa.eu/document/7d965089-e332-473a-88a9-e246f214e3bf_en

⁵ SWANA est l'acronyme de South West Asia and North Africa (Asie du Sud-Ouest et Afrique du Nord). Ce terme est utilisé comme une alternative décoloniale et géographique à d'autres appellations telles que « Moyen-Orient et Afrique du Nord » (MENA).

⁶ Policy Brief "From talking to walking: Using feminist foreign policy to fund feminist organising", The Foundation for European Progressive Studies (FEPS) - Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) - Walking the Talk, 2024 · <https://fepe-europe.eu/wp-content/uploads/2024/12/From-talking-to-walking-using-feminist-foreign-policy-to-fund-feminist-organising-.pdf>

⁷ FRA, EIGE, Eurostat (2024), EU gender-based violence survey – Key results. Experiences of women in the EU-27, Publications Office of the European Union, Luxembourg.

⁸ Report, The economic impact of EU aid on EU economies, ODI, 2025 <https://odi.org/en/publications/the-economic-impact-of-eu-aid-on-eu-economies>

⁹ <https://www.eib.org/en/publications/20230386-gender-overview-2024>

¹⁰ <https://www.medwomensfund.org>

¹¹ <https://equipop.org/fonds-feministe>

¹² <https://feminaction.fr/capitalisation-partager>

¹³ <https://equalityfund.ca>

¹⁴ Règlement (UE) 2021/947 du Parlement européen et du Conseil du 9 juin 2021 établissant l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, modifiant et abrogeant la décision no 466/2014/UE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) 2017/1601 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE, Euratom) no 480/2009 du Conseil <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R0947>

¹⁵ Burni, A. et Somji, A. (2025). From GAP III to GAP IV: Rethinking the EU's global support for gender equality. ODI. Disponible en ligne : <https://odi.org/en/publications/from-gap-iii-to-gap-iv-rethinking-the-eus-global-support-for-gender-equality/>

¹⁶ Funding to promote, protect and enforce fundamental rights. 2024 Annual report on the application of the EU Charter of Fundamental Rights, 2024 https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:9a46813a-86e1-11ef-a67d-01aa75ed71a1.0001.02/DOC_1&format=PDF

¹⁷ Report on key findings from FRA's civic space consultation covering 2023, Fundamental Rights Agency, 2023 https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/report-key-findings-fra-civic-space-consultation-covering-2023.pdf

¹⁸ EU Strategy for Civil Society, European Commission, 2025 https://commission.europa.eu/document/download/8c30975d-bc1c-4415-8dcd-a71cb28f3662_en?filename=JUST_template-comingsoon-standard.pdf

¹⁹ Voir recommandations de la coalition d'organisations travaillant sur l'égalité de genre, les droits des femmes, les droits et la santé sexuels et reproductifs et contre la violence basée sur le genre en Europe <https://www.endfgm.eu/editor/files/2025/cerv-joint-position-gender-equality-csos-january-2026.pdf>

Equipop

Equipop est une organisation féministe de solidarité internationale et un fonds féministe engagé depuis près de trente ans pour la promotion des droits et de la santé des femmes et des filles, notamment les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR).

En Afrique de l'Ouest, dans la région SWANA et en Europe, nous travaillons auprès d'associations et d'activistes mobilisées sur plusieurs territoires.

Notre mission est de renforcer le pouvoir d'agir des organisations féministes, de faire progresser les politiques publiques et d'ancrer les principes de justice sociale, de solidarité internationale et d'égalité dans les espaces de décision.

En Europe, Equipop est partenaires de plusieurs réseaux et collectifs tels que [CountdownEurope2030](#), [EndFGM European Network](#), [Walking the Talk](#) et le [MFF Hub](#).

Le Fonds pour les femmes en Méditerranée (FFMed)

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed) est un fonds féministe qui, depuis 2008, s'engage à renforcer le mouvement des femmes dans l'ensemble des 21 pays du bassin méditerranéen, pour mettre fin aux inégalités que subissent les femmes et les filles et faire advenir un changement durable. Le FFMed est membre du Réseau International Prospera des fonds féministes.

Le FFMed agit à quatre niveaux :

- **Soutenir financièrement** les petites associations de femmes locales (légalement reconnues ou non) ;
- Contribuer à **la formation** de la relève du mouvement des femmes ;
- Offrir des espaces où les associations féministes peuvent **échanger**, se fédérer **et agir ensemble** ;
- **Porter** la voix des associations de femmes **auprès des grandes institutions** et plaider pour que des budgets plus importants et plus flexibles leurs soient accordés.

Créée début 2025,

l'Alliance Féministe Francophone

(AFF) est une initiative qui vise à renforcer la participation et l'influence des OSC féministes francophones dans les enceintes multilatérales, notamment pour lutter contre les mouvements anti-droits à l'international.

A l'heure actuelle, les organisations francophones féministes se heurtent à de nombreux obstacles pour faire entendre leurs voix, tels que la faiblesse des financements, le manque d'espace de coordination et de formation, et la barrière linguistique. L'AFF permet ainsi de combler un déficit persistant de consultation et d'inclusion des féministes francophones dans les décisions qui les concernent directement. En Europe, l'AFF agit comme un levier politique auprès des institutions européennes, exigeant des politiques d'égalité de genre cohérentes et un accès équitable aux financements. En combinant plaidoyer et solidarité, l'AFF renforce une résistance féministe transfrontalière contre les inégalités et l'autoritarisme.

L'AFF est une initiative portée par Equipop, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed) et la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH), avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Agence Française de Développement.

